

**PAGES**

**MANQUANTES**

LA

# SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

---

---

11<sup>ME</sup> ANNÉE. SAMEDI, 23 DECEMBRE 1893. VOL. XXII, No 25

---

---

## SOMMAIRE :

I. Quatrième dimanche de l'Avent. — II. Noël. — III. La fin de l'Exposition Colombienne. — IV. Le chemin du cœur : conte de Noël. — V. L'Immaculée (poésie). — VI. Le T. R. Père Edouard Sorin. — VII. Lettre de M. Léon Harmel aux rédacteurs de "La Croix de Reims." — VIII. Chronique diocésaine. — IX. Nouvelles diverses. — X. Aux prières.

---

## OFFICES EXTRAORDINAIRES

Dimanche, 24. — Annonce des fêtes de Noël, saint Etienne et saint Jean.

**Cathédrale.** — Dimanche, 24. Vêpres pontificales.

Lundi, 25. — Office pontifical à minuit, à 10 heures et à Vêpres.

Mercredi, 27. — A 7 heures, grand'messe pour les bienfaiteurs de l'archevêché.

Lundi, 25. — Fête du Titulaire de l'Enfant Jésus à Montréal et à la Pointe aux Trembles, et de celui de Ste-Anastasia, à Lachute.

Dimanche, 31. — Fête du Titulaire de Ste-Mélanie et solennité de celui de St-Jean.

Samedi, 30. — A 10 heures, réception du clergé par Monseigneur l'archevêque.

---

## QUATRIEME DIMANCHE DE L'AVENT

« Préparez la voie du Seigneur. » (S. Luc, III.)

I. La préparation de la voie du Seigneur consiste dans les dispositions avec lesquelles notre bonne volonté correspond avec la volonté de Dieu. Or, Dieu veut sauver notre âme, et à cet effet, il descend jusqu'à nous ; il nous apporte la grâce, la lumière et tous les moyens de sanctification. Il se fait homme pour servir de

modèle à l'homme ; et en même temps qu'il nous trace les règles d'une vie sainte, il nous donne des forces divines pour les accomplir. Ainsi, de la part de Dieu, la mesure des dons est complète ; mais l'homme est libre d'en profiter ; et il n'en profite que selon la préparation de sa volonté et sa coopération fidèle à la grâce.

Inviquons saint Jean-Baptiste, et prions l'Esprit-Saint d'exciter notre volonté, afin qu'elle s'applique à réaliser les desseins providentiels.

II. Pour concourir aux actes de la miséricorde divine, il faut offrir à Dieu notre bonne volonté, première condition d'une vraie pénitence ; car la pénitence prêchée par saint Jean-Baptiste n'a pour but que de rendre notre volonté simple et droite devant Dieu. C'est par la volonté que nous sommes ce que nous sommes ; elle seule est responsable des actes de notre vie ; c'est par la volonté que nous nous détachons du mal pour nous attacher au bien ; c'est par la volonté que nous abaissons les montagnes de l'orgueil et de la vanité, que nous comblons les vallées d'une vie inutile, que nous redressons les chemins de nos pensées tortueuses, que nous extirpons les défauts d'un caractère inégal et raboteux. Il ne suffit pas de vouloir le but, il faut vouloir les moyens qui y conduisent.

Sachons donc mouvoir notre volonté avec énergie ; tournons-la du côté de Dieu ; rendons-la bonne et sainte en l'unissant à la volonté de Dieu. Alors seulement nous serons comptés parmi les hommes de bonne volonté auxquels les anges apportent la paix du ciel.

---

## NOEL

---

Le moment est venu où l'âme fidèle va recueillir le fruit des efforts qu'elle a faits dans la carrière laborieuse de l'Avent, pour préparer une demeure au Fils de Dieu, qui veut prendre naissance en elle. *Le jour des noces de l'Agneau est arrivé, et l'Épouse s'est préparée.* (1). Or, l'Épouse, c'est la sainte Église ; l'Épouse, c'est toute âme fidèle. L'Inépuisable Seigneur se donne tout entier, et avec une particulière tendresse, à tout le troupeau et à chacune des brebis du troupeau. Quelle parure revêtirons-nous donc pour

1. Apoc. XIX 7.

aller au-devant de l'Époux ? Quelles perles, quels bijoux orneront nos âmes dans cette entrevue fortunée ? La sainte Église, dans sa Liturgie, nous instruit sur ce point ; et nous ne pouvons mieux faire, sans doute, que de l'imiter en tout, puisqu'elle est toujours agréée, et qu'étant notre Mère, nous la devons écouter sans cesse.

Mais avant de parler de l'Avénement mystique du Verbe dans les âmes, avant de raconter les secrets de cette sublime familiarité du Créateur et de la créature, traçons d'abord, avec l'Église, les devoirs que la nature humaine et chacune de nos âmes ont à rendre à l'Enfant divin que les cieux nous ont enfin donné comme une rosée bienfaisante. Durant l'Avent, nous nous sommes unis aux saints de l'ancienne Alliance pour implorer la venue de ce Messie Rédempteur ; maintenant, qu'il est descendu, considérons quels hommages il convient de lui offrir.

Or, l'Église, en ce saint temps, offre au Dieu-Enfant le tribut de ses profondes adorations, les transports de ses joies ineffables, l'hommage d'une reconnaissance sans bornes, la tendresse d'un amour non-pareil. Ces sentiments, *adoration, allégresse, reconnaissance, amour*, forment aussi l'ensemble des devoirs que toute âme fidèle doit offrir à l'Emmanuel dans son berceau. Les prières de la Liturgie en fourniront l'expression la plus pure, la plus complète ; pénétrons-nous de la nature de ces sentiments, afin de les concevoir mieux, et de nous approprier plus intimement encore la forme sous laquelle la sainte Église les exprime.

---

## LA FIN DE L'EXPOSITION COLOMBIENNE

---

A celui qui a vu les fêtes, les démonstrations, l'immense réunion de visiteurs au parc Jackson, les derniers jours de l'Exposition de Chicago auraient paru d'une tristesse indicible. La clôture elle-même de l'exposition, après la mort du maire Harrison, était lugubre. Au lieu des brillantes et gaies décorations, des drapeaux à mi-mât ; plus de musique, plus de chants, seul le bruit sourd du canon. Dès le lendemain, la solitude semblait s'être faite dans ces lieux si animés la veille. Le bruit des pas y résonnait comme dans un cimetière. Et c'était vraiment le cimetière d'une merveille qui avait vite passé, comme toutes les choses humaines.

Le 2 novembre, le déménagement commençait : on défaisait les étalages, on emballait et les camions emportaient ces innombrables exhibits qui ont étonné des millions de visiteurs.

Il a fallu dix jours pour encaisser tous les exhibits scolaires de la province de Québec. Pour ce travail comme pour celui de l'installation, le frère Pelerinus des Ecoles Chrétiennes a rendu les plus grands services et s'est montré d'un dévouement admirable.

L'exposition de nos écoles catholiques a eu un succès remarquable. Comme nos lecteurs le savent déjà, 75 récompenses ont été décernées à ces écoles. Sur ce nombre dix ou douze appartiennent à des institutions protestantes ; toutes les autres vont aux maisons catholiques.

Mais la préparation des diplômes exige, on le sait un travail très long et fort considérable qui ne pourra guère être complété avant quatre ou cinq mois. Les récompenses décernées aux divers exposants dans les différentes sections, tant dans le département scolaire que dans les autres, seront adressées soit au gouvernement lui-même, soit au commissaire exécutif. Les exposants seront avertis en temps et lieu.

A propos de ces récompenses, mentionnons un fait important. Dans divers jurys comme, par exemple, dans ceux des pêcheries et de l'agriculture, la province de Québec comptait des représentants. Il n'en a pas été ainsi dans celui de l'éducation ; pas un des nôtres n'en faisait partie ; nous avons été à la merci des étrangers et eux seuls ont eu à se prononcer sur le mérite de notre exposition.

Cela n'a pas nui à son succès. A propos, on a semblé dire en certains quartiers que les éloges faits à notre exposition scolaire par beaucoup de journaux avaient été payés tant la ligne.

S'il faut prendre la peine de nier une pareille affirmation, nous la nions absolument. D'ailleurs notre exposition avait assez de mérite par elle-même pour qu'il ne fut pas besoin de mendier ou d'acheter pour elle des compliments.

Cependant le jury des récompenses n'a pas fait de comparaison entre les diverses écoles ou expositions scolaires des différents pays. La chose avait été absolument interdite pour des raisons de délicatesse, sans doute, que nous n'avons pas à apprécier. Mais l'exposition scolaire de chaque institution a été examinée

et jugée en elle-même et indépendamment de ses concurrentes. Les médailles décernées sont les mêmes pour tous les exhibits. Le diplôme seul, nous a-t-on dit, variera et indiquera les raisons pour lesquelles la récompense a été adjugée.

On pourra, si l'on veut, critiquer, sur certains points, nos méthodes d'enseignement ; nous n'avons jamais prétendu et nous ne prétendons pas qu'elles ont atteint la perfection. Mais quant à notre exposition scolaire à Chicago, elle a eu un éclatant succès. Elle a été tout à la gloire de notre pays et nous ne voyons pas pourquoi quelques-uns de nos compatriotes le contesteraient, alors que tous les étrangers sont unanimes à le reconnaître.

---

## LE CHEMIN DU CŒUR

### Conte de Noël

---

Baptiste L... était un ouvrier de Grenelle qui avait reçu jadis une certaine éducation. Des malheurs de famille l'avaient contraint de chercher un métier, il était entré à l'usine (ail.

Un jour, il fit un faux pas, tendit ses mains en avant pour amortir sa chute, et sa main droite alla malheureusement s'étendre sur un morceau de fer rouge qui le brûla jusqu'à l'os. Le malheureux subit l'amputation avec courage ; mais il ne souffrit pas avec un ceurage égal une infortune qui le privait, lui, sa femme et ses quatre enfants, du pain quotidien ; ses plaintes s'exhalaient en affreux blasphèmes. Informée de sa triste situation par une bonne sœur de charité, la comtesse X... se hâta d'accourir. Elle prodigua avec ses secours les bonnes paroles, multiplia ses visites, ses cadeaux, ses encouragements.

L'ouvrier la recevait froidement, acceptait tout poliment, remerciait sèchement et, dès que la charitable jeune comtesse avait franchi le seuil de la mansarde, il se tournait vers sa femme et lui disait d'un ton railleur :

— Hein ! ils ont un fier besoin de nous, les aristocrates ; on voit bien que les élections sont proches : ils nous apportent la pâtée ; mais le vote de Baptiste ne se paye pas avec l'argent des jésuites.

Toute en partageant les sentiments de son mari, Annette ne

parlait pas comme lui. Elle faisait bonne mine à la comtesse afin que les dons en faveur de ses enfants fussent augmentés.

Mais son cœur restait fermé et la généreuse bienfaitrice ne se faisait pas illusion sur les vrais sentiments de sa protégée.

Noël arriva... Depuis quinze jours, la machine à coudre ne cessait de faire entendre ses tics-tacs. C'était à ne pouvoir dormir durant la nuit entière dans la maison.

— Qu'avez-vous donc à travailler ainsi, Annette ? demandaient les voisines. Nous allons vous conduire au cimetière, bien sûr, si vous continuez à vous fatiguer comme cela !

— J'ai, j'ai que voici bientôt Noël, et que je ne veux pas voir pleurer mes enfants comme l'an passé. Ils ont eu les mains vides pendant que les autres avaient les mains pleines de jouets et de bonbons : cela m'a fendu le cœur et je leur ai juré que le Noël de cette année les dédommagerait. Je travaille pour remplir mon serment.

L'homme propose et Dieu dispose. Notre Annette travailla avec tant de précipitation qu'un beau soir sa machine à coudre cassa.

Plus de travail, plus de pain. Adieu les cadeaux de Noël ! O malheur ! les enfants allaient pleurer...

L'ouvrière fit contre mauvaise fortune bon cœur ; elle porta vite son gagne-pain à la réparation ; mais on la fit attendre et on lui fit payer 15 francs, 15 francs, hélas !

— Quel guignon d'être malheureuse ! murmurait la pauvre mère en pleurant.

Ce Noël allait être, bien certainement, encore plus triste que celui de l'année précédente. La veille au soir, Anna et les enfants mirent leurs petites chaussures sous la cheminée.

Mille précautions furent prises pour les placer au bon endroit : une étude attentive des lieux indiquait que le petit Jésus viendrait par ci... par là... Il y avait eu des contestations et des disputes entre les mioches. Le cadet n'avait pas craint de troubler l'ordre et de changer la topographie des souliers. Anna, qui s'en aperçut en faisant une ronde à la dérobée, fit un tintamarre d'enfer qui nécessita l'intervention de papa et de maman.

— Comme ils vont être cruellement déçus, demain matin ! pensait Annette avec angoisse. Mon cœur se fend...

Ce ne fut point sans peine que l'on décida les petits à aller se coucher ; ils restaient là, bouches béantes, devant le tuyau de

la cheminée, qui subit vingt fois leur inspection. Ils auraient volontiers passé la nuit à attendre le petit Jésus.

Couchés sur leurs pauvres petits matelas, la discussion ne cessa point. Ils firent des projets, des échanges, ils jasèrent, se disputèrent.

— Tu me prêteras ton pantin, n'est-ce pas ?

— Et toi ta poupée.

— Moi, j'aime mieux les bonbons.

— Ah ça ? est-ce que vous n'allez pas bientôt dormir ? gronda la grosse voix de Baptiste.

— Papa, papa, appelle-nous quand Noël viendra et nous allons dormir.

— Maman, tu nous réveilleras... bien sûr ?

— Oui, mes chéris ; mais dormez donc !

Quand le silence se fut établi Annette dit à Baptiste :

— Je n'ai rien à leur donner, ma bourse est à sec. Pauvres petits !

— Malheur de malheur ! faut-il avoir du guignon d'être pauvre !

Annette et Baptiste pleurèrent en voyant l'étalage des chaussures des enfants.

Tout à coup, sans dire un mot, Baptiste se leva et sortit.

Il passa devant les magasins étincelants de lumière, s'arrêta aux splendides étalages.

— Passons dit-il, je suis trop pauvre pour entrer là. Il porta ses pas du côté des petites boutiques en planches, échelonnées le long des boulevards et bourrées de jouets. Avisant une boutique à treize sous, il entra, et, s'approchant du patron, il lui dit à l'oreille :

— Je suis un brave ouvrier, j'ai quatre enfants ; une grande dame nous protège (cet aveu lui couvrait les yeux de la tête) ; je voudrais bien avoir, à crédit, quelque objet à bon marché. Monsieur, vous pouvez voir... je demeure à...

C'était insensé.

Le patron ne le laissa pas achever.

— La maison ne fait pas à crédit, monsieur... inutile !... A treize sous ! Boutique à treize sous ! Bon marché sans exemple !

Quand Baptiste revint à la mansarde, il était comme ivre ; les poings fermés, il s'écriait :

— A-t-on du malheur d'être pauvre !



Les cloches de la messe de minuit sonnaient à toute volée et joyeusement.

Annette entendit frapper à la porte ; elle courut ouvrir : la comtesse entra.

— Quoi ! vous à cette heure ?

— Oui, j'ai pensé à vos chéris... Je n'ai qu'un instant ; ma voiture est en bas qui m'attend pour me conduire à Sainte-Clotilde, où je vais entendre la messe de minuit.

Oh ! comme ils dorment d'un sommeil paisible, ces chers petits enfants du bon Dieu ! Ils seront bien contents demain... Tenez, voilà pour eux.

La comtesse tendit un paquet et, enveloppée de son manteau ramené autour d'elle, descendit rapidement l'escalier.

Scène d'une minute à peine.

Un coup de couteau à travers une ficelle, et le paquet éventré étala ses merveilles. Il y avait des poupées, des pantins, des dragées, des oranges, du chocolat, des bonbons, tout un assortiment de bonnes et belles choses à admirer, à conserver, à croquer.

Baptiste et Annette n'y voyaient plus : ils pleuraient, ils sanglotaient.

— Ces chers petits ! comme ils seront heureux au réveil.

Les chaussures ne furent pas assez longues, larges et hautes pour recevoir les dons du petit Jésus ; le devant de la cheminée fut garni d'objets inconnus à la mansarde. Je vous laisse à penser la joie, les exclamations, les explosions, les cris, l'aube venue.

Annette et Baptiste dévoraient des yeux les enfants ; ils riaient, trépignaient, s'embrassaient, pleuraient.

Quand la comtesse revint (au bout de trois jours), Baptiste lui baisa les mains et lui dit, les larmes aux yeux :

— Madame, vous nous aimez puisque vous aimez nos enfants. Nous vous serons tous reconnaissants jusqu'à la mort.

Huit jours après, Baptiste, Annette et leurs enfants allaient à la messe de la paroisse.

La charité de Mme de X... avait trouvé le chemin du cœur.

## L'IMMACULEE

(Pour la *Semaine Religieuse*).

Du vieux trône de Juda les branches desséchées,  
 Tour à tour, par la foudre ou les vents arrachées,  
 Mêlaient leur poudre grise à celle du chemin ;  
 Un rejeton nouveau y languissait encore  
 Sous les neiges du temps, mais sa dernière aurore  
 Du chêne de David verrait bientôt la fin.

Non ! Dieu l'avait promis : cette souche princière  
 Devait mêler sa sève au sang du Christ Jésus.  
 Et, par ce sang divin, être à la terre entière  
 Une source d'amour qui ne tarirait plus.

Dieu voulut donc un jour qu'une tige nouvelle  
 Naquit, bourgeon tardif, au rameau dénudé  
 Qui seul paraît encore l'arbre déconronné,  
 Et s'élevât, flexible et verdoyante et belle.

Elle grandit, grandit en regardant les cieux,  
 Puis une blanche fleur y montra son calice,  
 Et quand il s'entrouvrit, tout pur et gracieux,  
 Dieu fit « pleuvoir le juste, » agneau du sacrifice.

Toi, qui vas ceindre au front ta race qui s'éteint  
 D'un diadème blanc fait de tes blancs pétales,  
 Toi, qui vas, entr'ouvrant tes lèvres virginales,  
 Servir de réceptacle à l'holocauste saint ;

O corolle de lis, salut, cœur de Marie !  
 Vase d'élection où le Roi des martyrs,  
 Pour nous, à Dieu son Père, offre ce vin sans lie  
 Où germent nos vertus et nos vrais repentirs.

Montréal, 6 décembre 1893.

## LE T. R. PERE EDOUARD SORIN

---

Un télégramme de l'Indiana apportait dernièrement une bien douloureuse nouvelle aux Religieux de Ste-Croix, en leur annonçant la mort du T. R. Père Edouard Sorin, supérieur général de la Congrégation et fondateur de l'Université de Notre-Dame aux Etats-Unis.

Nous comptons satisfaire la légitime curiosité de nos lecteurs en leur donnant quelques détails sur la vie et les œuvres de cet éminent religieux.

Il y a cinquante ans et plus, qu'obéissant à l'ordre de son supérieur et cédant à l'appel de Dieu, il s'embarquait au Havre pour le Nouveau-Monde. Le saint homme de Tours, M. Dupont, assistait à ce départ et le favorisait de ses prières ardenies.

Après une pénible traversée et trois cent lieues parcourues, le T. R. Père Sorin trouva au terme de son voyage, une forêt épaisse, quelques familles indiennes, quelques habitants disséminés çà et là, une cabane aussi petite que grossière ; le tout à proximité d'une ville qui naissait à peine. Cette cabane devint un collège florissant et, après bien des péripéties douloureuses, une brillante Université, qui est à coup sûr l'un des centres de vie intellectuelle et spirituelle les plus actifs des Etats-Unis d'Amérique. Autour de cette maison se créa dans la suite une province où les œuvres et les religieux abondent maintenant.

Une entreprise ainsi conduite et ainsi bénie avait attiré sur le T. R. Père l'attention de la Congrégation et lui avait valu la confiance de tous. Après le Chapitre général de 1867 et après la démission de Sa Grandeur Mgr Dufal, il dut accepter la charge de supérieur général.

Le R. P. Sorin était une des personnalités religieuses les plus en vue dans le Nouveau-Monde ; il emporte avec lui l'estime, l'affection et les regrets de tous. Qu'il repose en paix dans le sein de Dieu !

C'est le T. R. P. Français, supérieur de la maison de Neuilly, Paris, qui a été élu supérieur général de la Congrégation de Ste-Croix.

---

## LETTRE DE M. LEON HARMEL

Aux Rédacteurs de " La Croix de Reims. "

Val-des-Bois, le 25 octobre 1893.

Chers Messieurs,

Nous recevons de France une brochure contenant la lettre adressée par M. Léon Hamel à la *Croix* de Reims, et dont nous publions un extrait important. On verra quelles œuvres sont fondées par les patrons chrétiens en faveur des classes ouvrières et comment les catholiques mettent en pratique les préceptes de l'Encyclique du Saint-Père sur les conditions des travailleurs.

« Vous me demandez ce qui pourrait être tenté au sujet du salaire. C'est avec plaisir que je vous dirai nos pensées et nos essais.

« Et tout d'abord nous nous sommes posé la question de principe : le salaire doit-il être suffisant pour la famille, ou seulement pour l'individu ?

« Il y a longtemps que Le Play a proclamé la famille, l'*unité sociale par excellence*. Il nous presse, dans tous ses ouvrages, de lutter contre l'individualisme favorisé par les lois et les mœurs. Car, dit cet éminent penseur, « partout où l'individualisme devient prépondérant dans les rapports sociaux, les hommes se plongent dans les luttes de la barbarie (1). »

« Tant que ces principes ont été proclamés platoniquement, ils ont été généralement acceptés, au moins d'une façon négative. Mais dès qu'on a voulu les appliquer à la loi du travail et du salaire, c'est-à-dire, en somme, aux rapports sociaux les plus importants des hommes entre eux, ils ont soulevé les protestations les plus vives et les plus inattendues. On a pu constater, par les discussions qui se sont élevées entre les meilleurs, la profondeur de l'abîme où sont tombées les intelligences, sous l'influence de l'odieux droit romain césarien, substitué par la Renaissance, au droit chrétien, et définitivement consacré par le Code Napoléon. La vérité qu'on acceptait platoniquement de Le Play, on la refuse ou au moins on la discute, alors qu'elle paraît ressortir de l'enseignement infallible du Souverain Pontife.

(1) La réforme sociale en France, 1er volume, page 384.

« Il semble cependant que si on réfléchissait, non seulement on admettrait cette vérité primordiale, mais les hommes généreux, qui s'occupent du bien-être du peuple, chercheraient les moyens d'avancer la question, et de diriger la société vers l'accomplissement d'un devoir si méconnu et cependant si essentiel.

« N'attendez pas de moi que je vous parle de justice commutative ou générale, de charité et d'obligation stricte. Tout cela est du ressort des théologiens et il m'est avis que parler de ces questions théologiques aux patrons, serait leur embrouiller l'intelligence et entraver l'action pratique, la seule désirable. Car pour nous, industriels, nous avons besoin de connaître nos devoirs et de les accomplir, sans trop nous inquiéter de quel chapitre ils ressortent. Au surplus nous savons tous que les devoirs de charité méconnus conduisent quantité de gens dans l'Eternité malheureuse, tout aussi bien que l'injustice.

« Si la famille est l'unité sociale par excellence, l'individu sans famille est pour ainsi dire une abstraction, par rapport à l'individu avec une famille, qui est le seul être social complet, dès lors le salaire doit être familial. Telle a été notre conclusion. Ensuite nous avons examiné les éléments divers dont le salaire suffisant est composé, afin de chercher à donner satisfaction dans une certaine mesure à chacun de ces éléments.

« Or le salaire se compose tout d'abord de la somme d'argent versée à l'ouvrier pour son travail, soit à la tâche, soit à la journée. Les patrons peuvent parfois, et en toute justice, invoquer pour ce point, la concurrence désastreuse et souvent déloyale qui se fait à l'intérieur et à l'extérieur : c'est le triste fruit de la suppression des corporations et de la désorganisation complète qui en est résultée.

« En second lieu, il faut examiner la puissance fructificatrice de l'argent versé. Si avec cinq francs l'ouvrier peut, à l'aide de certains procédés, se procurer autant de choses utiles à la vie qu'avec six francs cinquante ou sept francs, il est évident qu'il en résulte une certaine amélioration du salaire. Ce résultat peut être obtenu par des achats en commun, des sociétés coopératives et tout ce qui met en contact le producteur et le consommateur. La situation de l'industrie rendant difficile, en certains cas, le salaire suffisant, nous avons compris qu'il en résultait pour nous, patrons, un devoir étroit et absolu de favoriser, de toutes nos forces les organisations qui rendent plus productif l'argent que

nous avons versé. En vain objecte-t-on le petit commerce : cela ressemble, pour moi, à un père de famille qui s'inquiéterait davantage de nourrir ses voisins que de donner le nécessaire à ses enfants. De plus l'objection est purement spécieuse. Il serait impossible de citer un pays où le petit commerce est tombé par suite des sociétés coopératives. Tout au plus pourrait-on citer quelques endroits où elles ont rendu quelques petits commerçants plus honnêtes, ce qui ne peut être un mal.

« Le troisième élément de l'aisance au foyer, c'est la science de l'emploi de l'argent : une ménagère habile saura faire vivre très convenablement sa famille avec une somme quelquefois de beaucoup inférieure à celle qui fera vivre péniblement le même nombre d'enfants dont la mère ne connaît pas le grand art de la dépense sagement conduite. Nous avons remarqué que, trop souvent, les jeunes filles de la classe ouvrière paraissent formées, dans nos écoles, pour être institutrices plutôt que femmes de ménage. C'est pourquoi nous avons partagé le temps, dans nos classes de jeunes filles, en y faisant une part convenable à ce que nous appelons l'école ménagère. Celle-ci consiste à apprendre la couture, le raccommodage, le lessivage et le lavage, la cuisine et la tenue du ménage. Voilà une réforme très importante, qui pourrait être faite partout dans les écoles libres, sans bouleversement et sans frais, et qui, dans quelques années, aurait les plus heureuses conséquences pour l'aisance des familles ouvrières.

(A suivre).

## CHRONIQUE DIOCESAINE

*Nominations.* — Par Monseigneur l'archevêque de Montréal ont été nommés :

M. G. Plouffe, Vicaire à Ste-Brigide.  
 M. S. B. Desrosiers " à St-Alexis.  
 M. P. McGenniss " à la Côte St-Paul.

*Retraites.* — Les retraites préparatoires à la fête de Noël ont duré toute la semaine dans les paroisses de Montréal. Voici les noms des prédicateurs : à la Cathédrale, M. l'abbé J. Dauth ; à Notre-Dame, le R. P. Rondeau, dominicain ; à Saint Jacques, le R. P. Piérot, O. M. I. ; à l'église Saint-Pierre, le R. P. Lecomte, O. M. I. ; à Notre-Dame de Grâce, le R. P. Dozois, O. M. I.

*A propos de l'inauguration de la nouvelle cathédrale.* — On avait espéré, il y a un mois, être en mesure d'inaugurer la nouvelle cathédrale pour la fête solennelle de Noël et, dans ce but, tous

les travaux ont été poussés avec la plus grande activité. Mais il a bien fallu, malgré tout, se rendre à l'évidence et reconnaître l'impossibilité absolue de faire à cette époque l'inauguration si désirée. En même temps, on a constaté qu'il était préférable à tous égards de terminer entièrement les travaux de l'intérieur avant de procéder à la célébration du culte.

La rigueur de la saison, d'une part, la difficulté d'accès de la cathédrale, alors que toutes les voies ne sont pas achevées, d'autre part, viennent encore expliquer l'ajournement de cette inauguration. En réalité, il n'y a plus longtemps à attendre ; mais quelque regret que l'on puisse avoir de la décision prise, elle est trop sage pour ne pas obtenir l'assentiment général. Quand on ouvrira les portes de la nouvelle cathédrale, toute la partie intérieure sera, sauf de légers détails, complètement terminée. Quelques temps encore est nécessaire pour en arriver là.

*Vêture et profession religieuse au Bon Pasteur.* — Samedi dernier, Mgr l'archevêque Fabre a présidé une vêture et une profession, au monastère du Bon Pasteur, rue Sherbrooke.

La messe a été dite et le sermon donné par le R. P. L. Gladu, O. M. I.

Voici les noms des religieuses qui ont prononcé leur vœux perpétuels :

Sœurs de chœur : Sœur M. de St-Pierre-aux-Liens, née Florentine Archambault, de St-Antoine.

Sœurs converses : Sœur M. de St-Cajétan, née Alexina Duchesneau, de Ste-Cécile de Milton ; Sœur M. de St-Irénée, née Hermine St-Germain, de Montréal.

Ont pris l'habit : novices de chœur, Melles Athénaïs Desserres, de St-Bonaventure, en religion sœur M. de St-Joseph de la Providence ; Eva Drolet, de St-Eusèbe, en religion sœur M. St Eusèbe ; Amanda Desjardins, de Montréal, en religion sœur M. de Lourdes ; Alexandra Genest, de Ste-Julie, en religion sœur M. de Sainte-Thérèse ; Noélie Cousineau, de Hull, en religion sœur M. de Ste-Celphine ; Maria Bureau, de Montréal, en religion sœur M. de Ste-Léa ; Ida Précourt, de Sherbrooke, en religion sœur M. de tous les Saints ; Florentine Mamelin, de St-Didace, en religion sœur M. de Ste-Cécile.

Novices converses :

Melles Alma Lemieux, de Ste-Anne de la Pocatière, en religion sœur M. de St-Mathias ; Céline Lapointe, de Ste-Julie de Somerset, en religion sœur M. de Ste-Anastasie.

*L'office de la Sainte Famille.* — L'office de la Sainte Famille devient obligatoire dès l'année prochaine. On trouvera à la chancellerie de l'archevêché l'imprimé de cet office pour le bréviaire et le missel.

*Avis important.* — Nos abonnés retardataires, près de quatre

cent, ont dû recevoir ou recevront avec le présent numéro le montant de leur arrérages. Le paiement régulier de l'abonnement annuel étant absolument nécessaire pour assurer l'existence de la *Semaine Religieuse*, nous prions respectueusement ceux qui sont en compte avec nous de régler avant la fin de l'année. Nous espérons que la bonne volonté de nos débiteurs nous empêchera de revenir sur ce sujet.

L'ADMINISTRATION.

## NOUVELLES DIVERSES

*Séance de la Compagnie des Rites.* — La S. Congrégation des Rites s'est réunie mardi, 28 novembre, en séance plénière, le Souverain Pontife étant présent, pour donner son vote définitif, en troisième instance, sur l'héroïcité des vertus du Vénérable Strambi, évêque de Tolentino.

Dans cette même séance, les EEmes Pères de la Congrégation des Rites ont répondu à la demande : Peut-on procéder sûrement à la béatification solennelle des Vénérables Jean d'Avila et Grassi, au sujet desquels a été promulgué, le dimanche 12 novembre courant, le décret relatif à l'authenticité des miracles ? Lorsque paraîtra le décret pontifical sanctionnant cette réponse, le Saint-Père fixera aussi la date de la béatification solennelle de ces deux serviteurs de Dieu ; on suppose que ce sera pour la fin de l'année jubilaire.

*Sermon de l'Avent au Vatican.* — Le 6 décembre a eu lieu au Vatican le premier sermon de l'Avent. Y assistaient, comme d'ordinaire, le Saint-Père, les membres du Sacré Collège, les prélats de la Cour, les chefs des Ordres religieux. Le prédicateur apostolique, qui est toujours un Capucin, est actuellement le R. P. François de Loretta.

Les sermons de l'Avent n'ont pas lieu, comme on pourrait le croire, dans une des chapelles du palais, mais dans la salle du Trône. On place la chaire au-dessus du baldaquin du Trône. Tout autour, en première ligne, les bancs pour les Cardinaux, en seconde et en troisième ligne d'autres bancs pour les prélats et autres.

Le Saint Père assiste au sermon, masqué par une jalousie placée à une des portes de la salle à côté de la chaire. De ses appartements, il s'y rend directement, sans traverser la salle du Trône de manière qu'il y arrive et se retire, sans que personne ne le voie.

Aucun des dignitaires laïques de la Cour ne peut rester dans la salle du Trône pendant la cérémonie. Le sermon est en langue italienne.

*A propos de M. Icard.* — Son Em. le cardinal Richard, archevêque de Paris, a publié une lettre pastorale relative à la mort du regretté M. Icard, supérieur général de St-Sulpice. Nous y relevons le passage suivant qui intéressera nos lecteurs :



« Une des dernières sollicitudes de M. Icard a été de travailler à la béatification de M. Olier. Bientôt le procès sera porté à Rome, et, grâce au soin avec lequel l'infatigable vieillard a mis en lumière la doctrine et les vertus de M. Olier, nous pouvons espérer que la cause sera introduite par le Souverain Pontife et le titre de Vénéralable donné par l'Eglise au fondateur de la Compagnie de Saint-Sulpice. »

*Congrès catholique de Lille (France).* — Le Congrès catholique qui s'est réuni à Lille (France) à la fin du mois dernier, a été vraiment remarquable par le nombre et la qualité de l'assistance et par la beauté des discours qui y ont été prononcés.

Mgr Sonnois archevêque de Cambrai, présidait la séance de clôture. Les évêques de St-Dié, d'Arras, Mgr Baunard, et un grand nombre de prêtres, de religieux et de laïques assistaient à cette dernière assemblée. On a entendu M. Léon Harmel qui a été très applaudi en développant la lettre si intéressante dont nous publions aujourd'hui un long extrait.

Le P. Lémus, supérieur des chapelains de la basilique du Sacré-Cœur à Montmartre, a parlé de la France et du Sacré-Cœur. Ce discours a été un hymne à la gloire de Montmartre, la colline des martyrs, berceau de la France et que, le long des âges, les souvenirs de tant de saints est venu consacrer.

Mgr de St-Dié avait pris pour sujet Jeanne d'Arc, la basilique de Domrémy, et aussi, par un heureux rapprochement, l'œuvre de prières pour les soldats établie dans ce sanctuaire.

Enfin un avocat de Lyon a prononcé un éloquent réquisitoire contre le travail de déchristianisation de la France accompli depuis 1880, et fait un appel énergique à la résistance de la part des catholiques. « De la prudence, oui, a dit l'orateur ; de la timidité, non ; de la lâcheté, jamais. » Et il a ajouté en terminant ; « Semez le Christ, Messieurs, semez le Christ, et vous serez sûrs de récolter l'héroïsme. »

Voilà de belles et nobles paroles qui ne peuvent manquer d'inspirer de vaillantes résolutions.

*L'Abrogation de la loi contre les Jésuites en Allemagne.* — Le 2 décembre courant le Reichstag a émis un vote dont nous devons faire ressortir l'importance ; par 173 voix contre 136, il s'est prononcé pour l'abrogation des lois qui excluaient les Jésuites du territoire allemand. Malgré les préjugés, qui de nouveau ont été exprimés à la tribune, du plus grand nombre des conservateurs, des membres du parti de l'empire et des libéraux nationaux, il s'est trouvé 37 voix de majorité pour la cause de la liberté et de la justice.

## AUX PRIÈRES

Sr Marie de St-Jean de Dieu, converse du Bon-Pasteur, Montréal.